

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE
LES VOIRONS - AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

OBJET :

DECISION DU PRESIDENT

**DEMANDES DE
SUBVENTIONS DANS LE
CADRE DU FONDS
DEPARTEMENTAL DES
INVESTISSEMENTS
STRUCTURANTS 2024**

Vu la délibération du conseil communautaire du 13 octobre 2021 n°CC-2021-0148 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le paragraphe P-4 de son annexe ;

D_2023_0351

Avec les accords franco-suisse, il est attribué une compensation financière aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie qui supportent des charges publiques générées par leurs habitants travaillant en Suisse ; ces derniers apportant d'importantes ressources à l'économie genevoise. Dans le cadre de la répartition de cette compensation genevoise, les EPCI et les communes peuvent élargir à deux dotations : le Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) et le Fonds Départemental des Investissements Structurants (FDIS).

Dans le cadre de la procédure de sollicitation des subventions au titre du Fonds Départemental des Investissements Structurants - 51ème tranche, Annemasse Agglo propose d'inscrire plusieurs projets :

Opération	Dépenses éligibles en € HT	Montant FDIS déjà octroyé sur des tranches antérieures	Montant total de subvention à demander au titre du FDIS, toutes tranches confondues	Taux	Montant demandé au titre de la 51 ^{ème} tranche
Tramway - Phase 2	46 267 615,00 €	1 650 000 €	15 353 338,59 €	33,18 %	5 550 140,37 €
P+R Terminus Tramway (Aubrac)	7 918 000,00 €	250 000 €	3 438 250,00 €	43,42 %	1 796 536,02 €
Construction d'un gymnase à Vétraz-Monthoux	13 054 925,35 €	1 923 788 €	5 547 462,68 €	42,49 %	2 127 722,25 €
Création d'un pôle d'enseignement supérieur Grand Forma en lien avec l'IFSI	6 793 000,00 €	1 400 000 €	2 000 000,00 €	29,44 %	600 000,00 €
Projet de réhabilitation du conservatoire de musique intercommunal d'Annemasse Agglo	6 597 360,00 €	105 000 €	1 979 208,00 €	30,00 %	105 000,00 €
Projet ViaRhôna RD15	1 301 150,00 €	0,00 €	566 500,00 €	43,54 %	56 650,00 €
Totaux	81 932 050,35 €	5 328 788 €	28 884 759,27 €	35,44 %	10 236 048,64 €

L'ensemble de ces projets, les plans de financement et les échéanciers font l'objet de fiches jointes en annexe.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20 NOV. 2023

ID : 074-200011773-20231115-D_2023_0351-AU

Il est précisé que pour les projets pluriannuels, les fiches sont actualisées chaque année sur la base des marchés passés et des engagements pris par les différents partenaires financiers.

Le Président DÉCIDE :

DE SOLLICITER auprès du Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie les subventions au titre du Fonds Départemental des Investissements Structurants – 51ème tranche ;

DE SIGNER lui-même ou son représentant toute convention de financement et de partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Signé électroniquement par : Gabriel DOUBLET

Date de signature : 20/11/2023

Qualité : Agglo - Présidence

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTIONS STRUCTURANTES
FDIS 2023 - 51ème tranche de la CFG

NOM DE L'OPERATION: ViaRhôna - RD15

NATURE DU PROJET (mobilité, éducation, sport, culture, autre...)	Mobilité
MAITRE D'OUVRAGE	Annemasse Agglo
INTERLOCUTEUR TECHNIQUE	Direction/Service/Nom/Prénom : Direction générale / Service politiques partenariales / ALVIN-BESSON Anais
	Ligne directe: 04.50.87.83.00 - 2271
	Email: Anais.ALVIN-BESSON@annemasse-agglo.fr

PRESENTATION DE L'OPERATION : La ViaRhôna traversera le territoire d'Annemasse Agglo via les communes de Machilly, Saint Cergues, Juvigny, Ville-la-Grand, Annemasse, Ambilly, Annemasse à nouveau, Gaillard et Etrembières, en 2026. Elle se poursuivra au nord sur l'agglomération de Thonon, vers le Léman, et au sud par la Suisse et le genevois français pour rejoindre le Rhône.
L'aménagement le long de la RD15 est prévu en voie verte séparée de la chaussée. La voie verte de 3 m, séparée de la chaussée par une bordure type « ville de Bourg » est prévue du côté du hameau de Crêt, l'autre côté se trouvant en Suisse. Des soutènements devront être réalisés pour limiter les acquisitions foncières nécessaires à l'élargissement de la RD et la création de la voie verte. Cette section, dont la sécurisation est indispensable au vu des trafics, présente donc un coût important.

DEPENSES	MONTANT
POSTES DE DEPENSES	
Travaux	1 301 150,00 €
TOTAL HT	1 301 150,00 €
TOTAL TTC	1 561 380,00 €

RECETTES ENVISAGEES	MONTANT	TAUX D'INTERVENTION
FINANCEURS + DISPOSITIF		
CD74 - Dispositif sectoriel	133 500,00 €	10,26%
CD74 (FDIS)	566 500,00 €	43,54%
ETAT	205 359,00 €	15,78%
REGION	106 800,00 €	8,21%
AUTRES		
AUTOFINANCEMENT	288 991,00 €	22,21%
TOTAL HT	1 301 150,00 €	100,00%

ECHancier PREVISIONNEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
MONTANT ESTIMATIF DES DEPENSES		130 115,00 €	1 171 035,00 €					
FDIS SOLLICITE		56 650,00 €	509 850,00 €					

INFORMATIONS A REMPLIR PAR LE DEPARTEMENT

VOTE EN CP ET MONTANT								
DATE CP :								
MONTANT ATTRIBUE								
INTERLOCUTEUR AU CD74	Direction/Service/Nom/Prénom :							
OBSERVATIONS:								

FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTIONS STRUCTURANTES
FDIS 2023 - 51ème tranche de la CFG

NOM DE L'OPERATION: Prolongement de la ligne de tramway (Rue du Parc au quartier Dussonchet-Perrier)

NATURE DU PROJET (mobilité, éducation, sport, culture, autre...)	Mobilité
MAITRE D'OUVRAGE	Annemasse Agglo
INTERLOCUTEUR TECHNIQUE	Direction/Service/Nom/Prénom : Direction générale / Service politiques partenariales / ALVIN-BESSON Anaïs
	Ligne directe: 04.50.87.83.00 - 2271
	Email: Anaïs.ALVIN-BESSON@annemasse-agglo.fr

PRESENTATION DE L'OPERATION : Le prolongement de la ligne du tramway genevois vers Annemasse s'effectue en deux phases. La 1ère a été lancée en 2016 et mise en service en décembre 2019. La 2ème phase s'engagera par la création de 1.33 km de lignes supplémentaires et de 3 nouveaux arrêts depuis le centre d'Annemasse (rue du Parc) vers le quartier dense du Perrier.

Le projet permet de développer l'intermodalité sur ce secteur, de renforcer l'attractivité de la ligne et d'accroître notablement le report modal, grâce à une bonne articulation avec le BHNS et le réseau de bus urbains. Il vise également à limiter fortement la circulation automobile autour du futur tramway. L'aménagement de l'espace public fait partie intégrante du projet et participe à l'identification de l'axe emprunté par le tramway, tout en faisant des stations des points de repère dans la ville et en mettant en valeur des centralités commerçantes (végétalisation partielle de la plateforme, aménagement de cheminements piétons et de jardins, éclairage adapté, design contemporain...).

Le projet permet également de concentrer et de densifier l'urbanisation (logement et activités économiques), le long de la ligne, dans le centre de l'agglomération annemassienne et de mieux desservir des équipements générateurs de déplacements (équipements scolaires et sportifs, centres commerciaux). Ce projet s'articule avec le projet de piétonnisation du centre d'Annemasse porté par la commune qui renforcera l'attractivité du centre ville et la pratique des modes doux.

Enfin, la construction d'un parking Relais de 200 places voitures et 70 places vélos est prévue au nouveau terminus

DEPENSES	MONTANT
POSTES DE DEPENSES	
Etudes	2 881 799,00 €
Foncier	985 470,00 €
Frais de maîtrise d'ouvrage	3 269 379,00 €
Réseaux Eau et Assainissement	6 614 550,00 €
Travaux	32 516 417,00 €
TOTAL HT	46 267 615,00 €
TOTAL TTC	55 521 138,00 €

RECETTES ENVISAGEES	MONTANT	TAUX D'INTERVENTION
FINANCEURS + DISPOSITIF		
CD74		
CD74 (FDIS)	15 353 338,59 €	33,18%
ETAT (AFITF + agence de l'eau)	4 360 825,82 €	9,43%
REGION		
AUTRES - Confédération Suisse - PA4	11 200 112,00 €	24,21%
AUTOFINANCEMENT	15 353 338,59 €	33,18%
TOTAL HT	46 267 615,00 €	100,00%

ECHÉANCIER PREVISIONNEL	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MONTANT ESTIMATIF DES DEPENSES	66 855,00 €	617 042,00 €	4 000 746,00 €	16 725 467,00 €	21 564 498,00 €	2 553 007,00 €	740 000,00 €	
FDIS SOLLICITE			1 650 000,00 €	5 550 140,37 €	7 155 913,25 €	847 183,95 €	150 101,01 €	

INFORMATIONS A REMPLIR PAR LE DEPARTEMENT

VOTE EN CP ET MONTANT								
DATE CP :								
MONTANT ATTRIBUE								
INTERLOCUTEUR AU CD74	Direction/Service/Nom/Prénom :							
OBSERVATIONS:								

FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTIONS STRUCTURANTES
FDIS 2023 - 51ème tranche de la CFG

NOM DE L'OPERATION: Aménagement d'un P+R au terminus du tramway	
NATURE DU PROJET (mobilité, éducation, sport, culture, autre...)	Mobilité
MAITRE D'OUVRAGE	Annemasse Agglo
INTERLOCUTEUR TECHNIQUE	Direction/Service/Nom/Prénom : Direction générale / Service politiques partenariales / ALVIN-BESSON Anaïs
	Ligne directe: 04.50.87.83.00 - 2271
	Email: Anaïs.ALVIN-BESSON@annemasse-agglo.fr

PRESENTATION DE L'OPERATION : Annemasse Agglo réalisera un parc-relais au terminus de la ligne de tramway 17 TPG reliant Annemasse à Genève. Le tramway en service depuis fin 2019 dispose actuellement d'un terminus au Parc Montessuit. Dans le cadre du prolongement de cette ligne jusqu'au Lycée des Glières (phase 2), son terminus, dont les travaux interviendront entre 2024-2025 pour une mise en service en fin d'année 2025, début 2026 il est prévu l'aménagement d'un parking relais à proximité du dit Lycée et de l'écoquartier Château-Rouge. Ce projet s'inscrit dans la politique volontariste d'Annemasse Agglo en faveur de l'intermodalité et est complémentaire à l'offre de P+R déjà en place sur le territoire dont deux en interface avec le BHNS Tango de 250 places chacun et un autre à proximité de la gare LEX de Machilly (140 places).
Ce parking doit être réalisé en ouvrage et a pour objectif de proposer 200 places.

DEPENSES	MONTANT
POSTES DE DEPENSES	
Etudes de MOE	831 000,00 €
Foncier	1 100 000,00 €
Travaux	5 987 000,00 €
TOTAL HT	7 918 000,00 €
TOTAL TTC	9 501 600,00 €

RECETTES ENVISAGEES	MONTANT	TAUX D'INTERVENTION
FINANCEURS + DISPOSITIF		
CD74		
CD74 (FDIS)	3 438 250,00 €	43,42%
ETAT	1 041 500,00 €	13,15%
REGION		
AUTRES - Confédération Suisse - PA4		
AUTOFINANCEMENT	3 438 250,00 €	43,42%
TOTAL HT	7 918 000,00 €	100,00%

ECHancier PREVISIONNEL	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MONTANT ESTIMATIF DES DEPENSES		18 000,00 €	1 411 000,00 €	3 284 000,00 €	3 205 000,00 €			
FDIS SOLLICITE			250 000,00 €	1 796 536,02 €	1 391 713,97 €			

INFORMATIONS A REMPLIR PAR LE DEPARTEMENT

VOTE EN CP ET MONTANT								
DATE CP :								
MONTANT ATTRIBUE								
INTERLOCUTEUR AU CD74	Direction/Service/Nom/Prénom :							
OBSERVATIONS:								

FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTIONS STRUCTURANTES
FDIS 2023 - 51ème tranche de la CFG

NOM DE L'OPERATION: Création du pôle d'enseignement supérieur Grand forma / IFSI	
NATURE DU PROJET (mobilité, éducation, sport, culture, autre...)	Education
MAITRE D'OUVRAGE	Annemasse Agglo / CHAL (Centre Hospitalier Alpes Léman)
INTERLOCUTEUR TECHNIQUE	Direction/Service/Nom/Prénom : Direction générale / Service politiques partenariales / ALVIN-BESSON Anaïs
	Ligne directe: 04.50.87.83.00 - 2271
	Email: Anaïs.ALVIN-BESSON@annemasse-agglo.fr

PRESENTATION DE L'OPERATION : Ce pôle a pour vocation d'initier une action volontariste en matière d'enseignement supérieur, avec la concrétisation, à terme, d'un pôle d'enseignement supérieur situé en cœur d'agglomération et de la ZAC Etoile — Annemasse- Genève (pôle regroupant des formations supérieures publiques et privées, de la formation initiale à la formation continue). Ce pôle s'adossera au futur projet de reconstruction de l'Institut de Formations de Soins Infirmiers (IFSI) porté par le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) permettant ainsi à la mutualisation d'un site dédié aux formations liées à la santé d'une part et d'autres typologies de parcours d'autre part. Le montant total des travaux portés par Annemasse Agglo et le CHAL est de 14 000 000 € H.T.

DEPENSES	MONTANT
POSTES DE DEPENSES	
Travaux	6 793 000,00 €
TOTAL HT	6 793 000,00 €
TOTAL TTC	8 151 600,00 €

RECETTES ENVISAGEES	MONTANT	TAUX D'INTERVENTION
FINANCEURS + DISPOSITIF		
CD74		
CD74 (FDIS)	2 000 000,00 €	29,44%
ETAT	300 000,00 €	4,42%
REGION	1 354 600,00 €	19,94%
AUTRES - Confédération Suisse - PA4		
AUTOFINANCEMENT	3 138 400,00 €	46,20%
TOTAL HT	6 793 000,00 €	100,00%

ECHENCIER PREVISIONNEL	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MONTANT ESTIMATIF DES DEPENSES			2 717 200,00 €	2 445 480,00 €	1 630 320,00 €			
FDIS SOLLICITE			1 400 000,00 €	600 000,00 €				

INFORMATIONS A REMPLIR PAR LE DEPARTEMENT								
VOTE EN CP ET MONTANT								
DATE CP :								
MONTANT ATTRIBUE								
INTERLOCUTEUR AU CD74	Direction/Service/Nom/Prénom :							
OBSERVATIONS:								

FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTIONS STRUCTURANTES
FDIS 2023 - 51ème tranche de la CFG

NOM DE L'OPERATION: Construction d'un gymnase à Vétraz-Monthoux

NATURE DU PROJET (mobilité, éducation, sport, culture, autre...)	Education / Sport
MAITRE D'OUVRAGE	Annemasse Agglo
INTERLOCUTEUR TECHNIQUE	Direction/Service/Nom/Prénom : Direction générale / Service politiques partenariales / ALVIN-BESSON Anaïs
	Ligne directe: 04.50.87.83.00 - 2271
	Email: Anaïs.ALVIN-BESSON@annemasse-agglo.fr

PRESENTATION DE L'OPERATION : Le projet de construction de gymnase porté par Annemasse Agglo, dans le cadre d'équipements associés au futur collège (MOA - CD74), sur la commune de Vétraz- Monthoux, va bientôt voir ses travaux commencés. Cet équipement servira les besoins des collégiens mais également des associations locales. Ce bâtiment, indispensable au bon fonctionnement de l'établissement scolaire est caractérisé par une conception environnementale ambitieuse (performance E3C1), en cohérence avec les défis climatiques et sociétaux de notre époque. Il sera en mesure d'accueillir plus de 800 collégiens dès la rentrée scolaire 2025. Cet équipement sportif, situé sur deux étages, se compose d'une grande salle de sport de 1 268m², accueillant des terrains de badminton (terrain de niveau national), de basket- ball ainsi que des terrains de handball et de volley de niveau départemental. Une salle d'escalade de 180m² ainsi que des vestiaires et bureaux sont prévus au rez-de-chaussée. Le second étage accueille, quant à lui, les 336m² de tribunes, avec 240 places assises dont 6 places PMR. Une salle annexe de 300m² pour des activités sportives diverses est également programmée (activités artistiques, gymniques ou acrosportives, arts martiaux et tennis de table).

DEPENSES	MONTANT
POSTES DE DEPENSES	
Etudes	1 081 711,00 €
Foncier	4 165 726,35 €
Taxes, branchements, frais divers	97 000,00 €
Travaux préparatoires	739 000,00 €
Travaux	6 971 488,00 €
TOTAL HT	13 054 925,35 €
TOTAL TTC	15 665 910,42 €

RECETTES ENVISAGEES	MONTANT	TAUX D'INTERVENTION
FINANCEURS + DISPOSITIF		
CD74 - CDAS (pour travaux prépas)	360 000,00 €	2,76%
CD74 - Foncier gymnase	600 000,00 €	4,60%
CD74 - Convention cadre et de financement pour la réalisation du collège de Vétraz-Monthoux	1 000 000,00 €	7,66%
CD74 (FDIS)	5 547 462,68 €	42,49%
ETAT (AFITF + agence de l'eau)		
REGION		
AUTRES - Confédération Suisse - PA4		
AUTOFINANCEMENT	5 547 462,68 €	42,49%
TOTAL HT	13 054 925,36 €	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MONTANT ESTIMATIF DES DEPENSES			4 955 008,14 €	5 007 200,00 €	3 092 717,21 €			
FDIS SOLLICITE			1 923 788,00 €	2 127 722,25 €	1 495 952,43 €			

INFORMATIONS A REMPLIR PAR LE DEPARTEMENT

VOTE EN CP ET MONTANT								
DATE CP :								
MONTANT ATTRIBUE								
INTERLOCUTEUR AU CD74	Direction/Service/Nom/Prénom :							
OBSERVATIONS:								

FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTIONS STRUCTURANTES
FDIS 2023 - 51ème tranche de la CFG

NOM DE L'OPERATION: Projet de réhabilitation du conservatoire de musique intercommunal d'Annemasse Agglo	
NATURE DU PROJET (mobilité, éducation, sport, culture, autre...)	Education / Culture
MAITRE D'OUVRAGE	Annemasse Agglo
INTERLOCUTEUR TECHNIQUE	Direction/Service/Nom/Prénom : Direction générale / Service politiques partenariales / ALVIN-BESSON Anaïs
	Ligne directe: 04.50.87.83.00 - 2271
	Email: Anaïs.ALVIN-BESSON@annemasse-agglo.fr

PRESENTATION DE L'OPERATION : Suite au transfert de la compétence enseignement musical et à la fusion des 6 écoles de musique du territoire et du conservatoire d'Annemasse, Annemasse Agglo a développé l'activité de cet équipement.
le deuxième conservatoire du département accueille aujourd'hui 850 élèves, 82 enseignants pour 708h d'enseignement hebdomadaires.
Le site principal du conservatoire, localisé à Annemasse a été construit en 1983. Le projet de rénovation du bâtiment envisagé initialement en 2017 par la Ville d'Annemasse est apparu inadéquat au regard du changement de dimension de l'équipement et de son rayonnement supra intercommunal. Une discipline théâtre était enseignée depuis la rentrée 2023.
Aussi, un projet ambitieux de réhabilitation a été élaboré. Il s'agit d'une extension de surface à travers la création d'un niveau supplémentaire et d'une rénovation thermique complète de la structure et du système énergétique des bâtiments.
Cette opération de réhabilitation qui s'effectuera en site fermé nécessitera la relocalisation de l'activité dans une structure éphémère.

DEPENSES	MONTANT
POSTES DE DEPENSES	
<i>Etudes</i>	1 172 600,00 €
<i>Travaux</i>	3 412 000,00 €
<i>Travaux relogement provisoire</i>	540 800,00 €
<i>Aléas & actualisation des prix</i>	1 471 960,00 €
TOTAL HT	6 597 360,00 €
TOTAL TTC	7 916 832,00 €

RECETTES ENVISAGEES	MONTANT	TAUX D'INTERVENTION
FINANCEURS + DISPOSITIF		
CD74 - CPER 15/20 - Volet urbain	483 838,00 €	7,33%
CD74 (FDIS)	1 979 208,00 €	30,00%
ETAT		
REGION		
AUTRES		
AUTOFINANCEMENT	4 134 314,00 €	62,67%
TOTAL HT	6 597 360,00 €	100,00%

ECHÉANCIER PREVISIONNEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
MONTANT ESTIMATIF DES DEPENSES	350 000,00 €	350 000,00 €	2 948 680,00 €	2 948 680,00 €				
FDIS SOLLICITE	105 000,00 €	105 000,00 €	884 604,00 €	884 604,00 €				

INFORMATIONS A REMPLIR PAR LE DEPARTEMENT

VOTE EN CP ET MONTANT								
DATE CP :								
MONTANT ATTRIBUE								
INTERLOCUTEUR AU CD74	Direction/Service/Nom/Prénom :							
OBSERVATIONS:								